



LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

LE MOT DU MAIRE

Que vous dire en ce No 15, premier numéro de mon deuxième mandat ?

Quitte à me répéter pour certains d'entre vous qui avez déjà vu mon affiche du 10 mars ou entendu après mon élection ma brève intervention, je tiens à redire au nom de toute l'équipe municipale nos remerciements pour votre confiance renouvelée.

Votre vote est d'abord une reconnaissance du travail accompli depuis 6 ans, c'est aussi un encouragement pour celui qui reste à faire.

Pour ce qui me concerne je ressens ma réélection comme un honneur, certes, mais surtout comme une responsabilité.

Une équipe solidaire et dévouée s'est constituée autour de moi : basée sur des hommes et des femmes déjà présents depuis plusieurs années, elle a été complétée par 3 nouveaux venus au conseil municipal.

Elle le sera, vous le verrez au fil du temps, par d'autres personnes de bonne volonté.

J'ai déjà par exemple demandé à deux candidats de notre liste d'opposition de nous apporter leur concours à l'intérieur des commissions municipales.

Je les remercie de leur participation.

Je me considère en effet notamment comme un chef d'équipe; nous sommes conscients avec mes adjoints que notre travail n'est possible qu'avec l'aide de tous et plus particulièrement de notre secrétaire de mairie et de l'équipe d'employés communaux.

Inutile de vous redire les principes qui guident mon action : vous les connaissez.

J'y ajouterai mon souhait et je l'ai déjà indiqué aux intéressés de voir chaque conseiller être, plus encore, à l'écoute de chacun de vous pour nous permettre de répondre le mieux possible à vos attentes.

Ce premier numéro du mandat, le 15 ième de La Feuille, a déjà bénéficié de nouveaux concours ; nous lui avons donné un petit coup de jeune, dans le graphisme par exemple; nous testerons de nouvelles rubriques tout en maintenant celles que vous appréciez. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou même à nous rejoindre à la commission communication.

Et puis pour terminer ce mot du maire et ne pas trop me répéter permettez-moi à titre personnel de sortir pour une fois du cadre communal et, dans tous les sens du terme, d'élever le débat : je vous emmène un instant au-dessus de 4500 mètres d'altitude dans ce pays, le Tibet où j'ai passé quelques jours il y a 6 mois maintenant. Ce pays, couramment appelé « le toit du monde » dont le leader, le Dalai lama, est une autorité morale reconnue dans le monde entier, est un pays bouddhiste, très religieux, partisan de la non-violence. Depuis l'Inde voisine où il est réfugié le Dalai lama voit la répression s'abattre sur ses concitoyens dans une région, cinq fois grande comme la France où les droits de l'homme sont bafoués. J'étais, il y a quelques mois, à Lhassa et je reconnais dans les images de la télévision ce décor dans lequel s'exerce aujourd'hui une répression impitoyable; j'ai voulu partager avec vous ma réaction sur une situation dont, en vertu du fameux principe de réalité, s'accommodent tous les dirigeants du « monde libre » comme on disait autrefois. Qui arrêtera la Chine ?

C'est peut être l'occasion de rappeler que « libres » tous les pays du monde ne le sont pas; la démocratie si imparfaite soit elle est un mode de gouvernement que l'on s'accorde à considérer (d'autres l'ont dit avant moi) comme le moins mauvais depuis que notre civilisation existe. Elle n'est jamais définitivement acquise; sa pérennité n'est jamais définitivement assurée.

Aux élus de tous les niveaux qui ont accepté d'en être les acteurs de s'en montrer digne.

Cordialement.

Gérard Jaillon.

PS: Dernière minute : A l'occasion du conseil municipal réuni ce 14 avril j'ai proposé aux conseillers présents de hisser au fronton de notre mairie un drapeau du Tibet dont j'ai fait personnellement l'acquisition. Il s'agit pour moi d'un geste symbolique de solidarité pour un pays opprimé de la part d'une commune de France, pays des droits de l'homme.

Nous ajouterons ainsi le nom de St Maurice à la liste déjà longue des communes qui se sont ainsi manifestées.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

(affichage après chaque Conseil aux panneaux habituels).

Mise en place de la nouvelle équipe municipale, composée par ordre alphabétique comme suit : Mmes-MM Bruno BONZI, Maurice CENTARO, Yvon DELAUZUN, Stéphanie ELDIN, Louis HEBRARD, Gérard JAILLON, Jean LARUE, Allain MASSOT, Françoise OROZCO, Agnès SEVENIER, Bernard VINCENT (11).

Points soumis au vote :

- Election du Maire : 1 seul candidat, élu à l'unanimité : Gérard JAILLON.
- Choix du nombre d'adjoints : retour à 2 adjoints proposé par le maire : vote à l'unanimité.
- Election du 1er adjoint : 1 seul candidat, élu à l'unanimité : Jean LARUE.
- Election du 2e adjoint : 1 seule candidate, élue à l'unanimité : Stéphanie ELDIN.
- Désignation des Représentants à la Communauté de Communes dans les différentes instances. Sont acceptées à l'unanimité les candidatures suivantes :
- SIVOM Olivier de Serres : Titulaires : Gérard JAILLON Jean LARUE
Suppléantes : Stéphanie ELDIN et Françoise OROZCO.
- Communauté de Communes : Titulaires : Gérard JAILLON Jean LARUE
Suppléantes : Stéphanie ELDIN et Françoise OROZCO.
- Délégations du Maire prévues par les textes, votées à l'unanimité.

Points d'information :

PLU, traversée du village, assainissement des Salelles, débat d'orientation budgétaire, plantation traditionnelle du « Pibou ».

Réalisations du Budget 2007

Les réalisations de Budget 2007 se présentent comme suit :

- Dépenses de Fonctionnement :

99 418,33 € pour des recettes de :
182 758,76 € (année en cours + report de l'exercice antérieur).

- Dépenses d'Investissement :

35 717,01 € (année en cours + report de l'exercice antérieur) pour des recettes de 48 015,78 € et des restes à réaliser de : 80 841 € en dépenses et 4 558 € en recettes.

Les résultats sont affectés comme suit :
63 984,23 € en Investissement et
19 356,20 € en Fonctionnement.

Sur proposition du maire, le conseil a voté la réservation dans toute la mesure du possible, de provisions pour les chantiers à venir qui sont, compte tenu de leur importance, à financer sur plusieurs exercices (Assainissement des Salelles, traversée du village, etc...) de façon à limiter le recours à l'emprunt.

DU CÔTÉ DE LA VIE DE NOS ENFANTS...

Ils sont quatre enfants de notre village à avoir profité d'une classe transplantée en Savoie, à Notre Dame du Pré, non loin de La Plagne, lors de la dernière semaine de Mars 2008.

Alicia, Arthur, Kézia et Tom sont en effet partis en classe de neige et de découverte avec leur classe de CE2 et de CP.

Ils étaient au total 47 de l'Ecole Publique de Villeneuve de Berg - avec une petite aide financière de notre municipalité pour nos quatre petits concitoyens -, accompagnés d'une classe de Berzème et de la classe unique de St Pons, soit presque 90 enfants à avoir profité de la montagne enneigée et de ses paysages, au sein d'un centre très bien équipé pour recevoir des classes de tout âge.

Au programme de ces 5 jours bien organisés : safari photos, recherches d'empreintes de marmottes et de chamois, balade en raquettes, course de luge et d'orientation, et bien sûr, ski tous les après-midi avec pour tous, une médaille bien méritée en fin de séjour!

N'oublions pas les indispensables pour qu'un séjour soit réussi : la « boum » du dernier soir ... et les batailles de boules de neige !!

Les voilà donc revenus avec des souvenirs pleins la tête et une seule envie... que cela recommence l'an prochain !

Notons également que, prochainement, Loïc Perruchon, lycéen à Aubenas, partira lui aussi en voyage scolaire... aux Etats Unis.

Peut-être nous racontera-t-il son séjour dans un prochain numéro ?!...

S.E.

Carnet Bleu, Carnet Rose.

Fin 2007, le 11/12/07

est née Lily LOMBARDO, fille d'Alexandre LOMBARDO et de Sabine CHIAROTTO, alors résidents au centre village. Lily est la petite soeur d'Axel.

Puis, sont nés en ce début d'année 2008, dans notre petit village, deux petits bouts de choux, un garçon et une fille, tous deux arrivés non seulement le même jour, mais avec le même poids et la même taille...

et non ! ce ne sont pas des jumeaux mais gageons qu'ils joueront très vite ensemble !... Il s'agit de Julien BONZI et de Célia CHANAL,

tous deux nés le 24/01/08.

Julien est le second enfant au foyer de Martine et Bruno BONZI, locataires de l'ancienne école du village.

Il est le petit frère de Delphine.

Célia est le premier enfant au foyer de Nathalie et de Pierre-Henri CHANAL (déjà papa de trois grands garçons).

Ils résident au quartier Reboul.

Toutes les félicitations de la rédaction pour tous ces beaux bébés venus récemment agrandir notre cher village !

Nous leur souhaitons une belle et heureuse vie !

ETUDE PRÉALABLE

A LA RESTAURATION DE L'EGLISE

Mme VERAN HERY, architecte du patrimoine a remis son rapport. Le montant de ses honoraires s'élève à 5716,84€. Rappel: cette opération a fait l'objet d'une subvention du Conseil régional à hauteur de 2859€.

Portrait d'un chasseur Suisse-romand,

extrait de « Point Comm' » de TSR (TV suisse-romande), transcrit par Paul ROSAY.

Jean-Pierre Liechti, un de mes anciens collègues à la TSR (télévision suisse à Genève) est issu d'une très nombreuse famille, c'est de son enfance que vient sa passion de la chasse et j'ai trouvé utile de vous faire connaître son point de vue :

« C'est un oncle chasseur qui m'en a donné l'envie. Il rentrait le soir avec des chevreuils, des lapins et c'était un moment attendu par tous les enfants. Je passe six semaines de vacances sur sept dans la forêt et pas uniquement pour chasser. J'effectue des reconnaissances, des battues avec des gardes-chasse pour le comptage du gibier, j'observe les naissances d'animaux sauvages. Depuis quelques années, je fais également des photos. J'aime fondamentalement les animaux et la nature.

Il y a près de 850 chasseurs dans le canton de Vaud dont 8% de femmes, comme c'est le cas pour mon épouse. Aujourd'hui ce n'est plus la chasse de grand-papa ! on ne tire pas n'importe quoi. En suisse, la chasse est un exercice extrêmement réglementé et contrôlé. Le permis de chasse requiert deux années théoriques et pratiques, puis un examen tous les cinq ans. Les questions portent sur les calibres des armes et le gibier, mais également sur la législation, les chiens de chasse, les arbres et toutes les autres espèces de la forêt. A titre de comparaison, en France, si l'on répond à 16 questions sur 21 à l'examen, on a son permis à vie.

Je chasse avant tout pour le plaisir. Le plaisir de me retrouver en osmose avec la nature. Tous les sens en éveil. Libre. C'est vrai que le tir est un acte violent qui ne dure que quelques secondes. Pour autant, je sais que je prends une vie et ce n'est pas rien ! c'est un moment intense entre la bête et soi, entre joie et tristesse. La chasse est une école de vie ».

P.R.

(Voir l'avis du Président de l'A.C.C.A. de Saint Maurice d'Ibie en page Associations.)

VILLAGE DE CARACTÈRE

Notre commune souhaite obtenir le label « village de caractère » pour valoriser et gérer au mieux l'activité touristique. Nous avons donc présenté un dossier qui sera examiné par la commission du Conseil Général en charge de ces dossiers. Cette démarche permettra de mettre en valeur notre patrimoine en assurant sa promotion par des actions communes avec les autres villages de caractère.

Elle nous permettra également de planifier des actions sur le long terme et d'obtenir un cadre de travail reconnu permettant ainsi de favoriser les échanges d'expériences avec les autres communes.

Pour prétendre à ce label, nous mettons en avant, dans le dossier transmis, les points forts de notre village, à savoir le caractère du site et ses espaces naturels protégés, une bonne qualité de vie, une présence active des associations et une fréquentation croissante des touristes. Nous avons à leur disposition un camping, des locations meublées, deux restaurants, des points de vente de produits fermiers, deux aires de jeux pour les enfants ainsi que des sentiers de randonnée. Un lieu d'exposition existe déjà et nous proposons également des animations, des spectacles et des concerts tout au long de l'année.

Nous y évoquons aussi les points à améliorer, notamment la traversée du village, qui reste dangereuse.

Nous y annonçons enfin les projets en cours ou en instance : projet d'amélioration de la traversée du village (préparé avec la DDE), la mise en place d'un PLU ainsi que l'assainissement et l'enfouissement des réseaux pour le hameau des Salelles.

N.C.



Le « Pibou » a été planté !



Ainsi que vous en avez été informés par voie d'affichage public, c'est donc avec un grand plaisir et un zeste d'émotion bien légitime en ce tout début de mandat que la nouvelle municipalité avait convié les villageois en ce samedi 12 avril, afin de planter le traditionnel « Pibou », symbole d'un nouveau conseil et d'une nouvelle équipe.

Avec un temps clément et propice aux plantations, nous avons donc tous et toutes souhaité la bienvenue à cette nouvelle équipe et plus particulièrement à ses trois nouveaux élus, qui ont été mis à contribution sans tarder... en bêchant et en plantant un bel arbre de Judée.

Dans le mot d'accueil prononcé à cette occasion, le maire a tenu à rappeler que : « Cet arbre, c'est un symbole de ce que, bien entendu, nous travaillons pour améliorer notre quotidien mais aussi pour les générations futures. Les élus entendront redire cela quand nous parlerons investissement à propos du budget.

Nous laisserons aux générations futures des arbres certes mais aussi, je l'espère, une commune toujours aussi agréable à vivre. C'est une manière de mettre en œuvre localement l'« environnement durable ». Il est bon que nous en soyons conscients ».

Le maire a remercié de leur présence les élus qui se sont associés à cette petite cérémonie : Véronique Louis, conseillère régionale, habitante du village, mais aussi, venus en voisin: Jean-Paul Roux nouveau conseiller général,

Claude Pradal, maire de Villeneuve-de-berg accompagné de Alain Aubert ainsi que Michèle Gilly maire de St Laurent sous Coiron.

Tout le monde s'est rendu ensuite à la salle des fêtes où nous attendait un copieux apéritif qui a permis de poursuivre en toute convivialité les échanges commencés dans le pré.

Farandole de fruits et légumes... bientôt dans le village !

Depuis le 24 avril, et avec l'autorisation de la mairie, Yvanka DEBORNE de Valvignères, aura le plaisir de vous proposer chaque semaine des fruits et légumes frais de saison !

Elle arrêtera sa camionnette pour vous servir tous les jeudis matins, d'abord aux Salelles de 9h à 10h, puis au centre bourg de 10h à 12h.

Si vous souhaitez lui passer commande à l'avance, vous pouvez la joindre au 06.62.15.04.02, ou par email : ivankoff@yahoo.fr.

Chers lecteurs !

Si vous souhaitez transmettre à la rédaction vos suggestions sur des sujets que vous aimeriez voir abordés dans un prochain numéro de « La Feuille », alors n'hésitez plus ! Toutes vos idées sont les bienvenues et seront soumises au comité de rédaction.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VIE COMMUNALE

Directeur de publication: Gérard JAILLON, maire.

Réalisation: Commission municipale de la communication et de l'animation

sous la responsabilité de Stéphanie ELDIN, adjointe

Maquette Bernard VINCENT

Dépot légal et date d'édition: avril 2008. Tirage: 160 exemplaires

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

* Le 15 juin : FETE DU PAIN aux Salelles

Pour cette manifestation nous désirons réitérer le marché artisanal avec dégustation de produits du Terroir ; Notre boulanger Dédé nous réserve quelques nouveautés... La journée se terminera par un repas citoyen animé par Samly.

* Le 16 juillet : Cinéma en plein air (programme non communiqué)

* Le 20 juillet : VIDE GRENIER à Saint Maurice d'Ibie.

Déballage, petit déjeuner et restauration rapide durant la journée. Repas en soirée avec spectacle de Rice Barrier.

* Le 6 aout : Cinéma en plein air

* Les 14/15 aout : Fête champêtre



Club de l'Amitié

Les « Seniors »... en activités !

C'est le printemps, mais depuis les premiers frimas les anciens de notre commune se retrouvent tous les mardis ouvrables salle de l'ancienne école communale pour des activités ludiques.

La saison du club de l'amitié va se terminer aux premiers « grands » beaux jours avec le traditionnel voyage.

Cette année la balade se déroulera le 27 mai. Le programme comprend : en matinée visite du « musée de l'alambic » à Saint Désirat, un site de 1 400 m² qui relate le charme d'un passé disparu, celui des « bouilleurs ambulants ». Le passé est décrit en 23 tableaux, vidéo et projection numérique.

Entracte avec le déjeuner, toujours en Ardèche mais la « haute » !

Ensuite, l'après-midi, ... SAFARI ! Pas loin... à Peaugres, ! ... Créé il y a 30 ans par le concepteur du parc de Thoiry, près de Paris. Peaugres - sur 80 hectares - permet d'observer environ 800 animaux en provenance des quatre coins de notre planète.

Le car de tourisme circulera dans la partie du parc réservée aux animaux d'Afrique... et autres ! Agréable SAFARI... photos !

Cette journée clôturera donc la saison du Club l'Amitié. Réouverture à l'automne.

Concernant les activités autres : le repas du club vient de se dérouler « Au Levant » le 8 avril dans une conviviale ambiance. Le loto connaît toujours la même succès... et les seniors - bien au chaud - s'invitent et vous invitent chaque mardi à 14 heures pour la belote, la coinche, le scrabble, dès la rentrée en automne !

Le tableau d'affichage du village vous précisera la date de ce rendez-vous.

En attendant... bon voyage... bon ETE !



A.C.C.A

Comme chaque année à la même époque, les quelque 12500 chasseurs ardéchois préparent déjà la saison 2008/2009.

Aux anciens viendront s'ajouter les nouveaux candidats au permis de chasser (200 candidats pour 160 à 170 reçus).

En effet, passer le permis en France n'est pas une simple formalité car, en effet, aux 20 questions théoriques posées s'ajoute une question sécurité ELIMINATOIRE, et une 1/2 journée de pratique sur le terrain qui concerne la connaissance et la manipulation des armes de chasse.

Contrairement à certains pays voisins où la chasse se pratique de façon individuelle, bien souvent à l'approche, la chasse chez nous est un sport populaire accessible à tous, notamment sur le plan pécuniaire, et qui permet de se retrouver entre passionnés, ce qui n'empêche pas que sa pratique est très réglementée et encadrée surtout au niveau sécurité.

En ce qui concerne notre A.C.C.A., l'assemblée générale se tiendra le 5 juin 2008 à 20h30 avec pour finalité la préparation de la saison 2008/2009 : pose des clôtures, délivrance des cartes.

Le patch de l'amitié

Douze personnes fréquentent régulièrement l'atelier de patchwork du village.

Cette année, pas d'exposition prévue mais très certainement une l'année prochaine. Date et lieu à définir !

Contact : Marie-Andrée DUMARCHER 04.75.94.71.12.

LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

5,4,3,2,1, LE GÂTEAU DE NONA (Danielle Sergent)

Dans un saladier

5 cuillères à soupe de farine (additionnée d'une demi cuillère à café de levure)

4 cuillères à soupe de sucre en poudre

3 cuillères à soupe de lait

2 cuillères à soupe d'huile

1 œuf

Battre au fouet jusqu'à obtenir une pâte onctueuse.

La faire couler dans un moule à manqué (ou autre moule pourvu que les bords soient assez hauts pour supporter la levée du gâteau).

Garnir de rondelles, de tranches, de morceaux de pommes (tous les fruits sont utilisables sous réserve qu'ils ne soient pas trop juteux).

Faire cuire à four préchauffé 3/4 d'heure à une heure (thermostat 7).

Un petit plus :

Faire fondre dans une casserole 3 cuillères à soupe de beurre.

hors du feu y ajouter 2 cuillères à soupe de sucre, un œuf, battre et faire couler sur le dessus du gâteau 1/4 d'heure avant la fin de la cuisson.

